



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa	
Date	Dimanche 4 août 2024	Heure de départ 18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 31 °C)	Vent 18 km/h (Ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)		
Nombre de courses	11	Courses de qualification 1 KR	Nombre total d'inscriptions 83/90
Total des paris mutuels	\$ 325,064		
x	Vétérinaire contacté : Dr L. Berthiaume Atack	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Avis de certificat de résultats d'analyse positifs #4524200305 du 18 juillet 2024 :
 - Cheval : "BLACK TIE BASH" (2S525) – Course 7 – Arrivé en 1^{re} position
 - Entraîneuse : Mme Isabelle Darveau en a été informée le 4 août et recevra la trousse de divulgation le 8 août.
 - Substance : Trichlorméthiazide et ses métabolites Chloraminophénamide (Classe IV)
 - Mme Darveau a été informée au sujet de la règle 26.08 de la CAJO (transfert de chevaux aux soins d'un autre entraîneur).

- Des retraits hâtifs ont été effectués par les juges des chevaux suivants :
“WHATS TATOW” (transport ; entraîneur Michel Ouimet),
“BETTERTHANHOUDINI” (transport) de la Course 3
(entraîneur Pierre Marc Longpre),
“ATEYATENFNGERSLOUIE” (météo) de la Course 5 (entraîneur Ryan Guy),
“BATTLE OF YORK” (météo) de la Course 7 (entraîneur Stephane Pouliot).
- Un retrait hâtif (boiterie) a été opéré par le vétérinaire du cheval, “PROBERTS LEGACY”, de la Course 2.
L’entraîneur, Marc Andre Simoneau, en a été averti.
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Le Dr L. Berthiaume Atack était présent au sujet des rapports d’inspection 2669788 et 2672795 et on lui a demandé de fournir des documents supplémentaires.

Courses :

- Marie Claude Auger a été autorisée à se retirer d’une course.

1. Rien à signaler.

2. Examen de la performance du #2, “MASTERWORK”, (Dany Darveau), qui a fait un bris d’allure après le départ et a terminé la course en 2^e position.
Aucune infraction aux règles de bris d’allure n’a été commise.

Examen de la course au début du dernier droit au sujet du #1, “SOUTHWIND MAC”, (Pascal Berube), soupçonné d’avoir quitté la piste.

Après avoir examiné la vidéo de la course et discuté avec M. Berube (qui a déclaré que le #3 s’arrêtait brusquement et qu’il s’était déplacé pour des raisons de sécurité), il a été établi que le #1 s’était rendu à l’intérieur d’un pylône au début du dernier droit pour des raisons de sécurité.

Il a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Aucune infraction n’a été commise.

Aucun placement requis.

Le #3, “BANDURA”, (Guy Gagnon), devra se qualifier pour les bris d’allure survenus dans deux courses consécutives sur une piste rapide.

L'entraîneur, Guy Gagnon, en a été averti.

Le #3 a été examiné par le vétérinaire de la CAJO après la course sans aucune remarque.

Le conducteur du #6, "SEQUENCE HANOVER", (Jacques Beaudoin), sera présent pour l'examen de sa stimulation après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille et dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

3. Rien à signaler.

➤ Minute de silence en mémoire de Phil Doyle.

4. Examen du bris d'allure survenu au #7, "JON SNOW", (Guy Gagnon) au début du dernier droit. Lors du bris d'allure, le #7 provoque des obstructions aux #1, "BIG PETES STYLE", (Ryan Guy), et #5, "SOUFFLE DE VIE", (Stephane Pouliot).

Aucun placement n'est requis comme le #7 est arrivé en 8^e position (la dernière).

Rien d'autre à signaler.

5. Rien à signaler.

6. Le chronomètre n'était pas fonctionnel pour cette course.

Les fractions étaient : 28¹ 58³ 126⁴ 155.

Rien d'autre à signaler.

7. Rien à signaler.

8. Le conducteur du #6, "THE LIGHT SPEED", (Guy Gagnon), prendra part à l'examen de sa stimulation observée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

9. Le temps au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille a été incorrectement affiché à la fin de la course en réalité il devait indiquer 1:25.

Rien d'autre à signaler.

10. Rien à signaler.

11. Départ retardé à cause d'un équipement brisé (support de tête) subi par le #8, "NO TIME AT ALL", (Ryan Guy).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Aucune